

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 2

Artikel: Chant d'église au XVIIe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'avenir.

A cette époque de renouvellement d'année où l'on jette tout naturellement un coup d'œil sur le passé, où l'on songe à tous les progrès qui se sont accomplis durant notre courte carrière, dans les divers domaines de l'activité et de l'intelligence humaines, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Heureux les jeunes gens d'aujourd'hui ; ils sont destinés à voir de bien curieuses choses. Notre siècle a énormément produit ; il a préparé plus encore. Le XX^{me} siècle verra sans doute se réaliser la plupart des prodiges que l'esprit humain osait à peine concevoir.

L'électricité est l'agent le plus puissant de la réforme industrielle et sociale. Elle transformera les conditions du travail, tandis que la science améliorera celles de la vie matérielle par d'autres découvertes.

La terre n'a encore livré qu'une partie de ses richesses, la nature qu'une partie de ses secrets. Tout est désormais possible.

Pour se rendre compte de ce qui a été fait jusqu'ici, il suffirait de parcourir un volume publié en 1846 par Emile Souvestre, et qui a pour titre : *Le monde tel qu'il sera*. Son éditeur lui avait dit :

— Voulez-vous faire un livre amusant ? Efforcez-vous, en donnant un libre cours à votre imagination, de présenter le tableau du monde tel qu'il pourra bien être en l'an 3000. Je le ferai illustrer par Bertall.

Ainsi fut-il fait.

Eh bien ! il se trouve qu'un bon nombre des merveilles qui, en 1846, ne paraissaient réalisables que vers l'an 3000, sont déjà entrées dans le domaine des faits acquis, avec bien d'autres non moins extraordinaires que le bon Souvestre n'avait pas même pu prévoir !

Ainsi, en l'an 3000, on devait substituer l'industrie à la maternité et créer les couveuses pour enfants. Un dessin de Bertall représente des marmots étagés sur des gradins, et un mécanicien veillant sur la machine destinée à maintenir une haute température.

Depuis plusieurs années, la couveuse pour petits enfants fonctionne avec succès.

En l'an 3000 le transport des voyageurs et des colis devait s'effectuer au moyen de projectiles creux. On n'a pas attendu l'an 3000 pour réaliser ce prodige. En 1882, le prince de Galles fit un long trajet dans le réseau pneumatique de Londres. La correspondance circule aujourd'hui sous Paris dans des projectiles creux.

C'est seulement vers l'an 3000 qu'on devait voyager dans des ballons dirigeables ; or, la solution du problème est évidemment imminente.

Souvestre, riant lui-même, sans doute, de sa propre ingéniosité, supposait qu'en l'an 3000 on découperait à la mécanique la viande de boucherie. Que dirait son ombre stupéfaite, si elle pouvait aller voir à Chicago comment une machine saigne, nettoie, tranche, sale et emballe des milliers de pores en quelques heures ?

La plupart des chimères indiquées par Souvestre se sont réalisées, non en plus de mille ans, mais en une quarantaine d'années !... Et le rêveur satirique n'avait songé ni au phonographe, ni au téléphone, ni à la photographie instantanée, qui saisit jusqu'au cheval dans sa course, jusqu'à l'oiseau dans son vol.

Il n'avait prévu ni les tramways et les bateaux électriques, ni les trains de chemins de fer courant à raison de 80 kilomètres par heure (ils en parcouraient à peine 30 en 1846), ni les traversées du Havre à New-York en moins de sept jours (le steamer *Sirius*, qui partit de Londres pour New-York, le 4 avril 1838, employa dix-sept jours à cette traversée, qui fut jugée merveilleuse !).

Il n'avait prévu ni les découvertes de Pasteur, ni les presses rotatives, ni les paroles clichées qu'on peut envoyer au bout du monde par la poste et qui, placées dans un appareil très simple, résonnent tout à coup comme les paroles dégelées dont parle Rabelais !

Il n'avait pas songé non plus aux prodiges de l'hypnotisme, aux fusils à répétition qui abattent les hommes à plus de deux kilomètres, à la tour Eiffel, à la navigation sous-marine.

Il n'y a donc plus rien de chimérique. La chimère d'hier sera la réalité de demain.

Nous sommes les petits-fils de gens qui n'eussent point manqué de hausser les épaules aux premières années de ce siècle, si on leur eût annoncé que des milliers de voyageurs devaient bientôt sillonner l'Europe à peu de frais, avec une rapidité inconnue et entraînés par un grand cheval de fer nourri de flammes !

Déjà nous trouvons lente cette façon d'aller, et nos petits-neveux auront mieux, à coup sûr.

Il faut, en vérité, une grande naïveté pour supposer que nous atteignons en ce moment le maximum de la civilisation et du progrès, et qu'après nous commencera la décadence.

C'est le contraire qu'il faut penser. Ce que nous avons sous les yeux, ce n'est pas la décrépitude de l'humanité, c'est l'aurore des temps nouveaux dont on peut déjà entrevoir la splendeur.

Telles sont les intéressantes réflexions que nous empruntons à l'*Estafette*, de Paris.

Chant d'église au XVII^e siècle.

Tandis que de nos jours, la voix grave et mélodieuse de l'orgue accompagne le chant d'église, nos ancêtres n'avaient à leur disposition, pour le service du culte, que le hautbois et des instruments qui satisfaisaient difficilement le goût musical de notre époque. Au XVII^e siècle, à Neuchâtel, par exemple, on paraissait même très heureux de pouvoir fixer dans cette ville des artistes, qui cumulaient les fonctions de guêts de nuit avec celles d'accompagnateurs du chant d'église.

Le 13 novembre 1678, le Conseil de ville de Neuchâtel chargea MM. les Quatre-Ministres de lui faire rapport sur la demande de deux joueurs d'instruments qui faisaient leurs offres pour accompagner le chant à l'église, et, en cas d'incendie, de sonner l'alarme du haut de la Tour de Diesse.

A la date du 20 novembre suivant, on trouve dans les manuels du Conseil le passage suivant :

« Sur la représentation qu'ont faite les sieurs Maîtres-Bourgeois, que deux jeunes hommes de Bienne ont offert leurs services pour ayder au chant des

Psaumes dans les églises avec le cor à bouguin et le pausaune ainsi qu'ils firent dimanche passé, et qu'ils demandent pour salaire chacun trente escus bons, il a sur ce esté passé et arrêté que MM. les quatre et des Clefs pourront conclure le marché avec eux et, si possible, les engager pour trois ans. »

Il paraît qu'on était très content de ces musiciens, car le 4 décembre 1678, le Conseil décida, pour « encourager d'autant plus les deux jeunes gens de Bienne, qu'on a retenu pour ayder au chant des psaumes dans les églises avec leurs instruments, que, outre le gage à eux accordé qu'il leur sera baillé chacun un manteau dit couleur de la ville, et que le pausaune qu'il leur sera achepté sera sur ycellui imprimé les armes de la ville. »

LA SŒUR DE LAIT

Assise dans son bureau vitré, au fond du magasin, la belle Mme Bayard, en robe noire, en bandeaux bien sages, écrivait posément sur un énorme registre à coins de cuivre, lorsque son mari, revenant de ses courses matinales, s'arrêta sur le seuil pour gourmander ses hommes de peine qui n'en finissaient pas de décharger un haquet du chemin de fer du Nord, arrêté le long du trottoir, et apportant au gros droguiste de la rue Vieille-du-Temple une douzaine de fûts de glucose.

— J'ai une mauvaise nouvelle à t'apprendre, dit Mme Bayard en essuyant sa plume dans un petit godet de grenaille de plomb, quand son mari fut entré dans la cage de verre. Cette pauvre Voisin est morte.

— La nourrice de Léon... Ah ! la pauvre femme !... Et sa petite fille ?

— C'est ce qu'il y a de plus triste, mon ami... Une parente de cette pauvre Voisin m'écrivit qu'ils sont trop pauvres pour se charger de l'enfant et qu'on sera forcé de l'envoyer à l'hospice... Oh ! ces paysans !

Le droguiste resta un moment silencieux, en grattant sa forte barbe de gros homme blond ; puis, tout à coup, regardant sa femme avec de bons yeux :

— Dis donc, Mimi, c'est la sœur de lait de Léon, si nous nous en chargeons ?

— J'y pensais, répondit simplement la belle commerçante.

— A la bonne heure, — s'écria le gros Bayard qui, se souciant peu d'être vu par ses commis et ses garçons de magasin, se pencha vers sa femme et la baisa sur le front, — à la bonne heure ! Tu es une brave femme, Mimi ; nous prendrons la petite Norine chez nous et on l'élèvera avec Léon... Ça ne nous ruinera pas, va... Et puis, je viens de faire un bon coup dans les quinquinas. . . Nous irons dimanche chercher l'enfant à Argenteuil, n'est-ce pas ? Ce sera un but de promenade.

Des braves gens, ces Bayard ! L'honneur de la droguerie ! Leur mariage avait fondu deux maisons longtemps rivales ; car Bayard était le « fils » du *Pilon d'Argent*, fondé par son trisaïeul en 1756, dans la rue Vieille-du-Temple, et avait épousé la « demoiselle »

de l'*Offrande à Esculape*, de la rue des Lombards, établissement datant du premier Empire, ainsi que l'indiquait son enseigne, copie du célèbre tableau de Guérin. Des braves gens ! des très braves gens ! et il y en a encore beaucoup comme ceux-là, quoi qu'on en dise, dans le vieux commerce parisien, — conservateurs des anciennes traditions, rendant le pain bénit à leur paroisse, allant en seconde loge le dimanche à l'Opéra-Comique, et ignorant les secrets de la vente à faux poids. — C'était le curé des Blancs-Manteaux qui avait ménagé ce mariage avec son confrère de St-Merry. Le premier avait administré le père Bayard à son lit de mort et s'effrayait de voir un jeune homme de vingt-cinq ans, tout seul dans une maison aussi lourde que le *Pilon d'Argent*, la plus fameuse pour les ipécacuanhas ; et le second tenait beaucoup à établir M^{lle} Simonin, à qui il avait fait faire sa première communion, et qui avait pour père un de ses plus importants paroissiens, le vieux Simonin, de l'*Offrande à Esculape*, une célébrité dans les camphres. Les négociations réussirent ; les camphres et les ipécas — deux spécialités excellentes — furent unis par les saints nœuds du mariage ; il y eut dîner et bal au Grand Vefour ; et depuis dix ans déjà, travaillant tranquillement tous les jours, hiver comme été, dans sa cage de verre, Mme Bayard, avec sa pâleur de belle brune et ses honnêtes bandeaux plats, faisait rêver d'amour tous les jeunes commis du quartier Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Cependant il y avait longtemps eu un chagrin dans ce bon ménage, un nuage dans ce ciel pur : un héritier s'était fait attendre, et ce ne fut qu'au bout de cinq ans que le petit Léon vint au monde. On devine avec quelle joie il fut accueilli. Ainsi on pourrait écrire un jour au-dessous du *Pilon d'Argent* ces mots prestigieux : « Bayard et fils ». Seulement, comme l'enfant arrivait au moment du coup de feu des colles de poisson, Mme Bayard, dont la présence au magasin était indispensable, ne put pas songer à nourrir ; elle renonça même à prendre une nourrice sur lieu, craignant pour le nouveau né l'air peu salubre de ce coin du vieux Paris, et elle se contenta de faire tous les dimanches, avec son mari, le petit voyage d'Argenteuil, pour aller voir son fils chez sa « nounou », la mère Voisin, qui fut accablée comme on pense, de café, sucre, savon et autres douceurs. Au bout de dix-huit mois, la mère Voisin rendit le bébé dans un état magnifique, et, depuis deux ans, une bonne d'enfant, choisie avec soin, menait l'enfant prendre l'air dans le square de la Tour-Saint-Jaques, et faisait admirer à ses compagnes les bonnes joues à grosses couleurs et le derrière à fossettes du futur droguiste.

Donc, ces honnêtes Bayard, en apprenant la mort de la mère Voisin, ne supportèrent pas l'idée que la petite fille, qui avait été nourrie du même lait que leur fils, fût abandonnée à la charité publique et ils allèrent chercher Norine à Argenteuil.

Pauvre petite ! depuis quinze jours que sa mère reposait au cimetière, elle avait été recueillie par un cousin tenant un cabaret à billard, et bien qu'elle n'eût pas encore cinq ans, on l'utilisait déjà à rincer les bocks.

M. et Mme Bayard la trouvèrent charmante, avec ses grands yeux couleur de

ciel d'été et ses grosses mèches blondes qui s'échappaient de son méchant bonnet de deuil. Léon, qu'on avait amené avec sa bonne, embrassa sa sœur de lait, et le cousin, qui, le matin même, avait donné une paire de soufflets à l'orpheline, coupable de négligence à balayer la salle, s'attendrit devant les Parisiens, comme si le départ de Norine lui eût déchiré le cœur.

La commande d'un copieux déjeuner lui rendit sa sérénité.

C'était un beau dimanche de juin, on était à la campagne, et il fallait en profiter, — déclara M. Bayard, — pour prendre un peu l'air, pas vrai, Mimi ? Et tandis que la belle Mme Bayard, ayant relevé sa jupe avec des épingles, s'en allait, en compagnie des enfants et de la bonne, cueillir un bouquet de fleurs des champs dans une prairie voisine, le droguiste, qui n'était pas fier, offrait un vermouth au cousin cabaretier et s'abattait auprès du billard couvert de cadavres de mouches.

On déjeuna sous une tonnelle chauve, que l'ardent soleil de midi criblait de rayons. Mais, bah ! on s'était mis à son aise et on était bien tout de même. Mme Bayard avait attaché son chapeau par les hrides au treillage, et son mari, coiffé d'un casque en paille de canotier prêté par le cabaretier, découpa gaiement le canard. Le petit Léon et la petite Norine, qui tout de suite avaient été comme une paire d'amis, vidèrent le saladier de fromage à la crème ; puis on bati-fola dans l'herbe, puis on fit une partie de canot, et, tout grisé de grand air et de campagne, ce ménage de commerçants, qui vivait ordinairement dans une rue de Paris où il y a de l'humidité en pleine canicule, poussa jusqu'au bout cette idylle à la Paul de Koch.

Oui, il y eut un moment, — comme on revenait en bateau, devant un délicieux couchant, aux petits nuages saumonés sur fond vert, — où Mme Bayard, la sérieuse Mme Bayard, dont le regard médusait les garçons droguistes, chanta l'air connu « Vers les rives de France », rythmé par le bruit des rames que maniait son mari en bras de chemise. On dîna sous la tonnelle où l'on avait déjeuné ; mais ce second repas fut plus triste ; les phalènes nocturnes, qui venaient se brûler aux bougies, faisaient peur aux enfants, et Mme Bayard, ivre de fatigue, ne parvenait même pas à deviner le naïf rébus de son assiette à dessert.

N'importe ! ce fut une bonne journée, et au retour, dans le wagon de première classe — ah ! l'on ne s'était rien refusé — Mme Bayard, la tête sur l'épaule de son mari et regardant Léon et Norine écroulés de sommeil sur les genoux de la bonne, endormie elle-même, disait d'une voix heureuse :

— Vois-tu, Ferdinand, nous faisons une bonne action en recueillant cette pauvre petite... Et puis, ce sera comme une camarade pour Léon... Ils seront comme frère et sœur.

En effet, ils grandirent ainsi.

C'était décidément de très bonnes gens que ces Bayard. Ils ne firent aucune différence entre l'humble orpheline et leur fils bien aimé, — qui devait un jour, sous la raison sociale « Bayard et fils », monopoliser les rhubarbes et accaparer le castoréum ; — et ils se mirent à l'aimer comme si elle eût été vraiment leur fille, cette petite Norine, qui était aussi intelligente que gentille,